



Lettre d'information du 28 juin 2021 – Quelques nouvelles bagnolaises...

Point sur les élections régionales et départementales

- Résultats du vote à Bagnols pour les élections départementales

592 inscrits ; 218 votants (36,82% de participation) ; 212 suffrages exprimés

- Aubonnet/Terrier : 50,94% (108 voix)
- Publié/Vivier Merle : 49,06% (104 voix)

Au niveau du canton de Val d'Oingt, le binôme Publié/Vivier Merle obtient 59,52% et le binôme Aubonnet/Terrier obtient 40,48%.

Le binôme Publié/Vivier Merle est élu. [Plus d'informations sur les élections départementales sur le site du ministère de l'Intérieur.](#)

- Résultats du vote à Bagnols pour les élections régionales

592 inscrits ; 218 votants (36,82% de participation) ; 214 suffrages exprimés

Liste conduite par :

- Laurent Wauquiez : 57,01% (122 voix)
- Fabienne Grébert : 34,11% (73 voix)
- Andréa Kotarac : 8,88% (19 voix)

[Plus d'informations sur les résultats des régionales au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le site du ministère de l'Intérieur.](#)

Parc du village

Situé à proximité de la salle des Deux Joseph, le parc est un espace privilégié pour un moment de détente ou de sport, en solo, en famille, entre amis.

Sa propreté est de la responsabilité de chacun ; merci de mettre papiers gras et autres déchets dans la poubelle ou dans les conteneurs de tri sélectif situés sur le parking (bouteille en verre, par exemple).

Il est tout aussi important de respecter le voisinage en évitant les nuisances sonores, tout particulièrement en soirée.

Heure du conte à la Bibliothèque municipale

RDV samedi 3 juillet de 11h à 12h pour l'heure du conte à la bibliothèque municipale de Bagnols ; événement ouvert à toutes et à tous.

Retrouvez le catalogue et les informations de la bibliothèque municipale sur [le site dédié](#).

Inspection du réseau électrique moyenne tension

ENEDIS informe que la société HELIBERTE effectuera un diagnostic du réseau de distribution 20 000 volts. Il s'agit de prévenir les pannes latentes et assurer une meilleure qualité d'acheminement.

L'intervention a pour buts de détecter et analyser le matériel présentant des signes d'usure (isolateurs cassés, poteaux abîmés, lignes présentant un danger) ainsi que d'analyser la végétation environnante en vue d'un plan d'élagage.

La mission sur Bagnols est programmée du 21 juin au 6 août 2021, en fonction des conditions climatiques. Elle sera effectuée par un hélicoptère ECUREUIL AS 350 de couleur noire immatriculé F-GCQZ.

Travaux de renouvellement de la chaussée sur la D338

Le Département du Rhône informe qu'à compter du 7 juillet 8h00 jusqu'au 13 juillet 2021 17h00, des travaux de renouvellement de la chaussée seront effectués sur la D338 sur les communes de Bagnols et Frontenas.

La D338 sera fermée à la circulation entre le carrefour de la D19 et le carrefour de la D660. Une déviation sera mise en place via la D19 et la D660.

Recrutement - Communauté de Communes

La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) recrute :

- Des éducateurs de jeunes enfants
- Des auxiliaires de puériculture
- Des agents d'entretien

Toutes les informations sont sur [le site de la CCBPD](#).

Visites guidées - Pays d'Art et d'Histoire en Beaujolais

Cet été, explorez le Beaujolais et ses secrets avec les guides conférenciers de Destination Beaujolais. Choisissez votre date de visite guidée et partez à la découverte des trésors labellisés Pays d'Art et d'Histoire en Beaujolais.

Informations et inscription en ligne sur [le site de Destination Beaujolais](#).

Quais du polar à Anse

La Médiathèque Albert Gardoni (la MAG) d'Anse participe pour la 1ère fois au [Festival international Quais du Polar](#).

Animations à Anse dans le cadre du festival :

- Rencontre littéraire avec Marc Villard le 2 juillet à 19h, au Castel Com
- Murder Party « Le dossier Noluk » le samedi 3 juillet à 14h30, à la chapelle Saint-Cyprien
- Exposition BD ambiance polar Le 3 juillet à la MAG (9h30 – 12h30)

Port du masque

L'obligation du port du masque en extérieur est levée dans le département du Rhône et la métropole de Lyon sauf dans certaines circonstances afin de maintenir un haut niveau de vigilance.

Le port du masque reste donc obligatoire dans le département du Rhône et la métropole de Lyon pour les personnes âgées de 11 ans et plus dans les lieux et situations suivants :

- Rassemblements, manifestations, réunions ou activités organisés sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public ;
- Lieux de festivals et de spectacles ; marchés, brocantes et ventes au déballage ; files d'attente,
- Dans un rayon de 50 mètres aux abords des écoles aux horaires d'arrivée et de départ des élèves, des gares ferroviaires et routières, des espaces extérieurs des centres commerciaux, des lieux de culte, au moment des offices et des cérémonies.